



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Demande d'un moratoire sur OPTILAB : l'APTS obtient l'appui de nombreuses municipalités

Longueuil, le 15 juin 2016 – L'APTS continue d'obtenir des appuis importants dans sa demande d'un moratoire sur la réorganisation précipitée et sans consultation des laboratoires dans les établissements de santé du Québec. Une dizaine de municipalités ont adopté des résolutions pour demander au ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, de protéger les acquis, les emplois, la qualité de vie et les services offerts à la population. Le projet, appelé OPTILAB, vise à centraliser la majorité des analyses en laboratoire dans quelques établissements seulement. Par conséquent, les laboratoires de nombreux hôpitaux vont voir leurs activités fortement réduites.

Les municipalités sont à même de constater les dégâts qui seront engendrés par cette énième réforme du ministre. « Il ne fait aucun doute qu'OPTILAB se traduira par des centaines de pertes d'emploi de technologistes médicaux partout au Québec », s'inquiète la présidente de l'APTS, Carolle Dubé « Ces personnes contribuent au développement économique de leur région et rendent de précieux services à la population. On oublie trop souvent que les laboratoires sont des services essentiels, au même titre que les urgences. Ils sont à la source directe de l'immense majorité des diagnostics formulés par les médecins. Les conseils municipaux le savent, c'est pourquoi ils nous appuient. Nous les en remercions » ajoute-t-elle.

Rappelons qu'OPTILAB prévoit, entre autres, que les échantillons prélevés auprès de patients de Gaspé devront maintenant être analysés à Rimouski et ceux de Sept-Îles, à Chicoutimi. Distances parcourues respectivement: 385 km et 550 km. Plus un échantillon voyage, plus les risques sont grands qu'il soit endommagé ou carrément perdu, comme ça s'est vu récemment à Montréal et à Amos. Carolle Dubé se réjouit de la réaction des instances municipales, mais elle se préoccupe de la surdité de monsieur Barrette : « À l'instar des maires, de plus en plus de médecins spécialistes, qui travaillent au quotidien avec nos membres, s'inquiètent des conséquences de la réforme sur leur travail et sur leurs patients. Qu'attend le ministre pour écouter ces voix discordantes? »

Au cours des prochaines semaines, l'APTS multipliera les demandes d'appui auprès des municipalités pour sa requête de moratoire. Déjà, les villes suivantes ont publiquement signifié leur appui : Amqui, Rivière-du-Loup, Gaspé, MRC du Rocher-Percé, Sept-Îles, MRC de la Haute-Gaspésie, Les Escoumins, Sorel-Tracy, Havre-Saint-Pierre et Port-Cartier.

L'appui de la population est primordial et l'APTS l'invite à signer la pétition ici : <https://www.aptsg.com/fr/optilab>.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :
Francis Boucher, conseiller en communication
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)